

**GENDARMERIE NATIONALE**

COMPAGNIE **WINDHOFEN**

UNITE  
**Brigade d'**

PROCES VERBAL N° **564** / 197 **6**

**PROCES-VERBAL**

de  
**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

*Bauvalise*

PIECE N° 1

Apparition d'un O.V.N.I.

CAHIER RESERVE AU DESTINATAIRE

ANALYSE - REFERENCE  
Apparition dans le ciel d'un objet volant non identifié dans le secteur de

**CODE**

DIRECTION de la GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVEE

143 29 DEC 76 0300

11. 11. 76

COMMUNIQUE REGIONAL

2 DEC. 1976

N° /3 (2B)

DESTINATION :

NOUS SOUSSIGNES **P J**, **M.D.L./Chef** - Gendarmes **M I** - **B P**

**P G** - **S P** de la Brigade de Gendarmerie

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 20 Novembre 76 A 09 HEURE(S) 00, nous **M.D.L./Chef P**, au bureau de notre Brigade, sommes avisé par notre Commandant de Compagnie des faits suivants :

Un habitant de la commune de **J**, monsieur **M J** aurait aperçu dans le ciel un objet de forme bizarre pouvant ressembler à un O.V.N.I. Les premières constatations remontent au 11 Novembre 1976. vers 18h30 - 18h45 et l'objet aurait été aperçu depuis le domicile de Mr **M** à **J**, ce dernier le trouvant au-dessus de la côte de **J**.

Notre Commandant de Compagnie nous demande de recueillir des renseignements à ce sujet, en particulier de prendre contact avec monsieur **M J** et de demander à des personnes de **J** si elles n'auraient pas aperçu cet objet dans le ciel.

Le 20 Novembre 1976, à 17 heures nous avons effectué une surveillance générale à **J** où nous avons contacté plusieurs personnes de cette localité, en particulier madame **L**, Monsieur et Madame **M** qui sont débitants de boissons dans la commune. Aucun élément positif n'a été recueilli à ce sujet.

Après avoir avisé le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de **J** qui surveille la commune de **J**, nous **M.D.L./Chef P** et Gendarme **S**, nous nous sommes transportés dans cette localité afin de prendre contact avec monsieur **M J**. Nous sommes arrivés à **J** à 18 heures 30.

Monsieur **M J** a été entendu ( cf page n° 664/2 ).

Il déclare avoir vu l'objet pour la première fois, le 11 novembre 1976, vers 18h30 - 18h45. Il fait une description de l'objet qu'il a vu dans le ciel comme ayant une forme triangulaire, la base de couleur orange, le milieu jaune et l'extrémité bleu violet.

Cet objet se déplace en tournant et à côté, il a semblé à monsieur **M J** qu'un autre objet était statique. Le 12 Novembre 1976, il a revu ce même objet, mais plus loin et plus haut. En regardant à l'aide de ses jumelles, l'objet n'a pas été grossi. Le 20 Novembre 1976, vers 17 heures 30, il a aperçu durant une heure le même objet dans le ciel au-dessus de la côte de **J**. Cette fois l'objet était plus près de **J**, c'est-à-dire à la même distance que le 11 Novembre 1976, jour de la première constatation. Mentionnons que le 20 Novembre 1976, à 18 heures 30, nous n'avons pas vu cet objet.

A l'aide de notre carte U.T.M., de la boussole, nous avons déterminé l'axe où se trouvait l'objet. depuis l'endroit où monsieur **M J** l'a aperçu. Il s'agit de l'axe qui passe au-dessus de la côte de **J**.

Nous avons demandé à monsieur **M J** qu'il téléphone à la Gendarmerie à chaque fois qu'il apercevra l'objet dans le ciel.

.../2..

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet de <b>J</b>	Monsieur le GENERAL, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale de la 1 <sup>ère</sup> Région Militaire, <b>J</b>
	<input type="checkbox"/> 2	Monsieur le Procureur de la République <b>J</b>	
	<input type="checkbox"/> 1	au GENERAL, Commandant la Région Aérienne à <b>J</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi, à <b>J</b>	
N° 218 1 Archives		LE 20 Décembre 1976	20 DEC 1976
400 DN / GEND OR OM EMP SERV DU 21 07 1971 - CLASS 33 06		SIGNATURE ET CACHET	

Aux heures considérées de l'apparition de l'objet dans le ciel, nous décidons, sans en parler à notre informateur, de nous tenir en alerte sur le C.D. , à 2 kilomètres de pour que l'appel téléphonique de monsieur B soit répercuté par radio à notre patrouille , par le Gendarme de permanence , afin de nous rendre rapidement sur les lieux pour apercevoir éventuellement l'objet signalé . La distance qui sépare de étant de kms .

Les 21 - 22 et 23 Novembre 1976, une patrouille de notre Brigade était en alerte sur le chemin départemental n° , de 16h30 à 18h30, mais monsieur B n'a pas téléphoné à notre Brigade jusqu'à ce jour 19 Décembre 1976 .

Il est à mentionner que le sommet de l'antenne de télévision des est éclairé en permanence la nuit . Le sommet de l'antenne n'est pas visible de et de plus ce relai de télévision se trouve légèrement à gauche de l'axe défini par monsieur B .

Mentionnons que nous suivons cette affaire et que tout fait nouveau fera l'objet de l'établissement d'une procédure complémentaire .

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Fait et clos à , le 20 Décembre 1976, à 09 H 00 .

Le M.DL/Chef

Le Gendarme I ,

Le Gendarme ,

Le Gendarme ,

Le Gendarme S ,

---

**GENDARMERIE NATIONALE**

GRUPPEMENT  
de

COMPAGNIE

UNITE  
**B.T.**

P.V N° 664 / 19 76 .

**PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION**

PIÈCE N° 664/2 FEUILLET N° 1

AFFAIRE Apparition d'un O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **Monsieur B J**, témoin .

RÉFÉRENCES

CE JOUR 10 Décembre 1976 .

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P J, Maréchal des Logis-Chef ,

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, entendons, le vingt novembre 1976, à 19 heures 45, à :

Monsieur B J, âgé de ans, serrurier, demeurant à , nationalité française, qui nous déclare :

"" Le onze novembre 1976, alors que je me trouvais devant mon habitation, j'ai remarqué la présence d'un objet qui se trouvait dans le ciel. Il pouvait être 18 H 30 18 h 45 , environ . L'objet avait une forme bizarre , genre triangulaire. La base était de couleur orange, le milieu jaune et l'extrémité bleus violet . Cet objet se déplaçait en tournant et j'ai même eu l'impression qu'à côté il y avait un autre objet qui était statique . Je l'ai situé en direction de , au-dessus de la côte de . Puis l'objet disparaît tout doucement derrière les arbres. Hier soir j'ai revu le même objet , mais il était plus loin et plus haut .

"" J'ai regardé à la jumelle , mais je n'ai aucune autre précision à vous donner, car l'objet n'a même pas été grossi dans les jumelles .

"" Ce soir, vers 17 heures 30, j'ai aperçu à nouveau ce même objet ? Cette fois-ci il était plus prêt , c'est-à-dire à la même distance que le 11 Novembre 1976. Ce soir il a du rester en place durant une heure environ pour disparaître en fuyant, toujours vers la côte de . J'ai signalé ce fait à la Gendarmerie de .

Le 20 Novembre 1976, à 20 heures 00 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .

( A signé au carnet de déclarations ) .